

JEUDI 21 AVRIL 2016

Sous la présidence de Didier FOUCHÉ, Maire

Etaients présents : Mmes Drouineau, Désiles, Coignard, Gervais, Rapicault, Ms Ledru, Lecomte, Buon, Cadaouen-Renou, Clément, Esnault, Faucher,

Absent excusé : M AIM procuration M. Faucher

### 1. Entente médicale

M. le Maire expose au conseil que pour favoriser un projet de santé territorial, un projet d'entente entre les communes de la CDC s'organise. Les élus doivent se réunir le 24 mai et rencontrer les différents professionnels de santé. Ils ont souhaité convier le directeur de l'ARS (Agence Régionale de santé). St Mars a fait part de son désir d'être partie prenante dans le projet de santé.

Parallèlement, la commune de Connerré accepte de mettre à disposition un de ses médecins salariés pour pallier au départ en retraite du Dr Caminati sur la commune du Breil sur Merize. Cette dernière a déjà engagé la rénovation d'un bâtiment pour l'accueillir. En contre partie, Connerré propose la signature d'une convention avec les communes d'Ardenay, Nuillé, Soulitré et Surfonds prévoyant une participation forfaitaire aux frais de fonctionnement de cette structure.

. Pour préparer la réunion du 24 mai les maires se rencontreront le 2 mai à 17 h 30 à la mairie de St Mars (avant la réunion de présentation sur la fusion des CDC qui aura lieu à 18 h 30).

Le cm regrette que la question médicale ne soit pas traitée au niveau communautaire, alors que tout le canton est confronté à la carence de médecins et que plusieurs communes tentent de trouver des solutions. De nombreuses questions restent posées et la convention proposée par Connerré ne donne pas toute satisfaction particulièrement sur le forfait appliqué au nombre d'habitants alors que ceux-ci ont le libre choix de leur praticien. Si les communes qui accueillent des médecins procèdent de la même manière, la dépense pour le médical va être conséquente et représenter une charge supplémentaire sur le budget des communes.

2. Fusion des communautés de communes du Pays des Brières et du Gesnois et du Pays Bilurien. L'arrêté du 30 mars 2016 de la Préfète de la Sarthe entérine la fusion des 2 CDC. Rappel : réunion le 2 mai pour présentation de la fusion aux conseillers municipaux de toutes les communes.

### 3. Autopartage

Réunion du pole métropolitain du 9 mars sur la mobilité : présentation d'une initiative d'une commune de l'orne de 2800 hab, qui a acquis 2 voitures électriques, pour mise à disposition d'abonnés. Cette initiative est à saluer car elle peut engendrer des économies pour les habitants qui peuvent se séparer d'une 2<sup>ème</sup> voiture, ou d'une voiture qui ne sert pas souvent, et favoriser la mobilité en zone rurale,

Le pole métropolitain recherches 5 communes volontaires pour expérimenter cette initiative sur son territoire.

#### 4. compte rendus de réunions et commissions

- communauté de communes : l'appel d'offres pour la gendarmerie est en phase de négociation.
- Lagune : réunion en mairie le 19 avril.  
Suite au rapport du Satese, M. Langlais et M. Babin de Véolia ont été conviés à venir expliquer aux élus les résultats des analyses. Suite à un décret récent, la lagune de Soultré a été classée dans la tranche « station moins de 200 équivalents /habitants » Ainsi le bilan annuel n'est plus obligatoire. Le contrat avec Veolia prévoyant un bilan par an, le Satese propose de réaliser une année la mesure de débit, qui est une donnée intéressante et l'année suivante un bilan de la pollution.

Les analyses de 2014 faisaient état d'un comptage d'un débit de 200m<sup>3</sup> qui semble très excessif. Pour une prochaine fois, l'achat d'un pluviomètre permettrait de quantifier la pluie éventuelle et permettrait de vérifier l'exactitude des données.

Le déversoir d'orage est à améliorer, et la zone du rejet dans le ruisseau doit être nettoyée. A voir avec Véolia

- Mutualisation : restitution de l'étude aux agents de toutes les collectivités lors d'une réunion le 20 avril
- Epareuse : la soumission sera ouverte lors de la prochaine réunion de bureau de la CDC. Sachant que la commune d'Ardenay a aussi soumissionné pour ce matériel, la question se pose de l'acheter ensemble. Cependant Ardenay compte l'utiliser pour l'ensemble de son débroussaillage puisqu'elle n'a pas de prestataire pour ce travail. Or Pour Soultré, l'utilisation ne serait que ponctuelle, car le prestataire habituel continuerait comme par le passé. Le temps d'utilisation serait très inégal, aussi le CM décide de revoir la question après les résultats de la soumission.

#### 5. questions diverses

Date pour l'inauguration du parking et de la boîte à livres. 25 juin. Invitation entreprises Lycée maires de la CDC.

YVAN Mauger peindra la cabine télécom du préau de la mairie.

Réunion pour la préparation des lutinades 26 avril 18 h15

Réunion jardin 16 avril: pas d'enfants. Une invitation sera relancée auprès de tous les jeunes pour le 30 avril 11h à la mairie.

Une subvention de 2080€ a été accordée pour l'audit énergétique par l'ADEME. L'audit doit être transmis à la Préfecture avant le 29 avril pour la subvention DETR

Proposition de peinture décorative sur la mairie par Yvan Mauger.

Réunion avec Mme Hardoin pour la clôture parking jeudi 28 avril 18 h 30

Michel LECOMTE remplacera M. le Maire pour la cérémonie de commémoration du 8 mai

L' inventaire des travaux à réaliser sur les chemins aura lieu samedi 23 avril à 11 h

Travaux réalisés à l'école : liaison Internet et peinture de la cour de l'école verte ainsi que le toboggan de l'école bleue qui a été réparé.

Proposition à réfléchir : installer une salle de réunion dans le local association ?

Séance levée 21 h 52